

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE REUNION DU 22 AVRIL 2024 LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 24-1-1 : Approbation du comptes administratif 2023.

Rapporteur : Myriam Saint-Genis

Adopté à l'unanimité.

Délibération 24-1-1bis : Approbation du compte de gestion 2023.

Rapporteur : Myriam Saint-Genis

Adopté à l'unanimité.

Délibération 24-1-2 : Vote du budget primitif 2024.

Rapporteur: Myriam Saint-Genis

Adopté à l'unanimité.

Délibération 24-1-2 : Élaboration et mise en place du plan canicule.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

Le Maire, Président du CCAS, Fabrice VENET